

Le Maire sous les feux de l'actualité judiciaire



Depuis le 30 avril, Madame Tardy, notre Maire, n'en finit pas de défrayer la chronique meylanaise.

Les enquêteurs grenoblois de la DIPJ de Lyon ont été saisis par le parquet de Grenoble d'une enquête préliminaire portant sur d'éventuels faits de prise illégale d'intérêts dans un dossier relatif à un programme immobilier situé sur la commune de Meylan. Le procureur de la République a précisé que la plainte et les éléments déposés, notamment par un élu de Meylan, justifient l'ouverture de cette enquête.

Il s'agit de plaintes déposées contre "X" par Michel Bernard, premier adjoint (UMP) de Meylan, ainsi que

par Jacques Cottin, architecte et beau-frère de Michel Bernard.

L'affaire concerne d'éventuelles irrégularités dans un contrat portant sur la maîtrise d'œuvre d'un programme immobilier intitulé "ZA des Sources" ou "Arboretum", situé chemin des Sources à Meylan. La plainte évoque nommément Madame Tardy, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs.

Madame Tardy est soupçonnée d'avoir fait bénéficier indûment le cabinet d'architecture de son mari (le cabinet Ancel et Tardy) d'une partie importante d'un contrat de maîtrise d'œuvre attribuée initialement à un autre cabinet, le cabinet JAM auquel appartenait Jacques Cottin.

Selon les termes de la plainte, une partie de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble immobilier des Sources lancé en 2005 (non soumise à appel d'offres et d'un montant global de 758 000 euros) a été confiée au cabinet Ancel et Tardy, après une première désignation du cabinet JAM. Selon les plaignants, "à la suite de la désignation forcée par la maire de Meylan, le cabinet Ancel et Tardy, pourtant supposé être le délégataire



de la maîtrise d'œuvre du cabinet JAM, lui a imposé ses conditions financières, s'attribuant 54% du budget de maîtrise d'œuvre sur la première tranche, soit 289 575 euros".

La seconde tranche ayant vu un scénario semblable, "le cabinet Ancel et Tardy ayant fait moins de 10% des études et suivi d'exécution" mais ayant "encaissé 54% du budget", l'avocat des plaignants a indiqué que l'on pouvait légitimement "se poser des questions sur la gestion d'autres opérations immobilières, dont celle, plus récente, relative à la maîtrise d'ouvrage d'un autre complexe immobilier, celui du Berlioz, situé avenue de Verdun".

Une plainte a également été déposée par le Directeur Général des Services de la mairie de Meylan, Olivier Ayet. On peut penser que cette plainte a pour objet de protéger les fonctionnaires municipaux face à des pratiques délictueuses dont ils auraient eu connaissance. Elle ouvre le conflit avec Madame Tardy.

Face à ces accusations Madame Tardy se défend, estime que ces attaques relèvent de la dénonciation calomnieuse et met en avant les éventuelles visées politiques de Michel Bernard, qui avait annoncé en février dernier sa candidature aux prochaines élections municipales.

L'enquête préliminaire est ouverte, laissons la justice suivre son cours... Notre seul souci reste l'intérêt de la commune, de savoir si elle a pu être lésée financièrement dans ces opérations et quel est le risque de paralysie des services municipaux.

La majorité municipale déchirée...

Démissions, retraits de délégation, les conseils municipaux se succèdent et révèlent les fractures au sein de l'équipe de la majorité.

L'adjoint à l'économie, Jacques Bailleux, a démissionné, et a été remplacé par Anne Bonnevey. Cette dernière a été démise de ses fonctions par Madame Tardy il y a quelques mois. Le premier adjoint de la commune, Michel Bernard, a également démissionné de son poste

d'administrateur et de PDG de la Société Publique Locale d'Aménagement Inovaction, structure créée pour gérer la redynamisation de la partie meylanaise d'inovallée et les opérations immobilières afférentes. Madame Tardy lui a retiré l'ensemble de ses délégations municipales et au conseil municipal de juin prochain, elle fera certainement voter son retrait du poste d'adjoint.

Aux élections législatives Jean-Claude Peyrin (président de l'UMP Isère et 3^{ème} adjoint à Meylan) s'est présenté contre Madame Tardy (depuis exclue de l'UMP) ce qui a généré de graves dissensions au sein de la majorité municipale.

Un bateau sans capitaine, ni équipage !

Face à ce spectacle affligeant, largement repris et commenté dans les médias locaux et nationaux, qui donne une piètre image de la démocratie municipale, nous nous interrogeons sur la gestion de la commune. Comment les décisions importantes, les arbitrages peuvent-ils être pris dans une ambiance aussi délétère alors même que la situation financière de la commune est tendue ?

Madame Tardy a annoncé qu'elle se portait candidate aux prochaines élections municipales de 2014 pour se succéder à elle-même. Nous pensons qu'il n'est que temps de tourner la page et de réunir une équipe qui aura le souci de combattre tout clientélisme, de restaurer la transparence et la prise en compte de l'intérêt général.



meydia

1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chomeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses